

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 5393

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Arrêt de la Cour d'Appel

Date : 4 mars 2026.

Autre arrêt de la Cour d'Appel.

534 231 931 RCS Bobigny.

SG BAT.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Activité : entreprise générale de bâtiment., tous corps d'état..

Adresse : 16 Allée des Capucines, 93250 Villemomble.

Complément de jugement : Arrêt de la Cour d'Appel de PARIS en date du 03/02/2026, confirme le jugement du Tribunal de commerce de BOBIGNY en date du 23/09/2025 en ce qu'il a constaté l'état de cessation des paiements de la SARL SG BAT, l'infirmé pour le surplus et statuant à nouveau ouvre à l'égard de la SARL SG BAT une procédure de redressement judiciaire en lieu et place de la procédure de liquidation judiciaire., Fixe la date de cessation des paiements au 04/08/2024, renvoie les parties devant le Tribunal de commerce de BOBIGNY pour les suites de la procédure et la désignation des autres organes, fixe la durée de la période d'observation à 3 mois à compter de l'arrêt, désigne la SELARL ASTEREN prise en la personne de Me CHUINE en qualité de Mandataire judiciaire, fixe à 6 mois à compter de la publication au BODACC le délai pour établir la liste des créances mentionnée à l'article L.622-6 du Code de commerce.